



Résidence de Rignac, Aix-sur-Vienne

le journal des locataires

AGENDA

OCTOBRE 2022

Enquête Ressources

La loi n°96.162 du 4 mars 1996 impose aux bailleurs sociaux de connaître la situation familiale, les ressources et les activités professionnelles de leurs locataires. Pour cela, une enquête est réalisée tous les ans. Cette année, elle concerne les locataires qui ne perçoivent pas l'APL et qui sont domiciliés en dehors des Zones de Revitalisation Rurale (voir liste des communes en p4). Elle détermine si un locataire dépasse les plafonds de ressources HLM de plus de 20%. Dans ce cas, il devra s'acquitter d'un Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

AU SOMMAIRE :

Infos pratiques : économies d'énergie

Zoom : élections des représentants des locataires

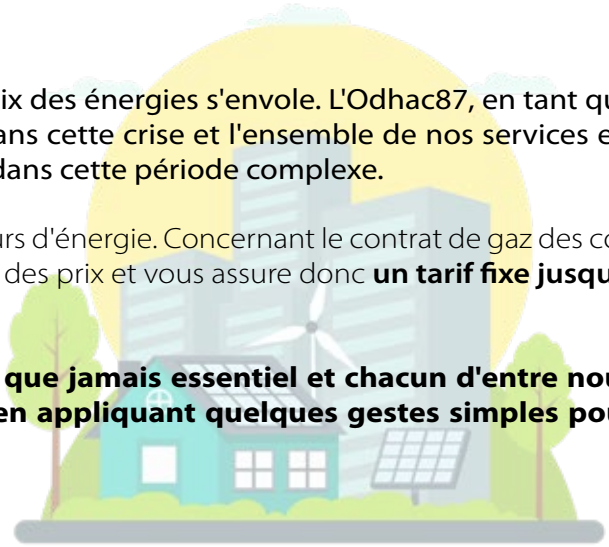
Budget participatif : à vous de décider !

Economies d'énergie

Electricité, gaz, essence, ... depuis plusieurs mois, le prix des énergies s'envole. L'Od hac87, en tant que bailleur social, est conscient d'avoir un rôle à jouer dans cette crise et l'ensemble de nos services est mobilisé pour vous accompagner du mieux possible dans cette période complexe.

L'office renouvelle des contrats avec différents fournisseurs d'énergie. Concernant le contrat de gaz des collectifs, le marché en cours a été attribué avant l'envolée des prix et vous assure donc **un tarif fixe jusqu'à fin 2023**.

Cependant, économiser l'énergie est devenu plus que jamais essentiel et chacun d'entre nous doit adopter un comportement éco-responsable en appliquant quelques gestes simples pour limiter sa consommation d'énergie au quotidien.



Pensez - y !



- **Préférez la douche au bain**
- **Ne laissez pas couler l'eau inutilement lors de votre douche, du brossage de dents, du lavage des mains...**
- **Soyez attentifs aux fuites d'eau (robinet, chasse d'eau, ...)**
- **Aérez votre logement chaque jour pour assécher l'air**
- **Fermez les volets la nuit et en votre absence pour conserver la chaleur**
- ...

L'Od hac87 investit chaque année des millions d'euros dans la rénovation énergétique de ses résidences afin de vous offrir un meilleur confort et une qualité de vie supérieure.

Il en est de même dans la construction neuve. Ainsi, l'année dernière, l'Od hac87 a inauguré sa première résidence passive, située à Aix-sur-Vienne, qui comporte 3 pavillons spécialement conçus pour réduire au maximum les factures d'énergie.

L'office est d'ailleurs extrêmement fier d'avoir obtenu le label "Propassif" pour cette construction.



ZOOM

Élections des représentants des locataires, vos voix comptent !

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans. Alors pensez-y et votez !

Les représentants de locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents. Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, programme des travaux, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront et décideront durant leur mandat. Membres à part entière du Conseil d'administration des organismes, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant

l'avenir de votre résidence. Leur association vous soutient au quotidien et se fait le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Alors du 15 novembre au 15 décembre 2022, prenez la parole et votez !

Par correspondance, par internet ou à l'urne, vous disposerez de plusieurs moyens simples et rapides pour élire votre représentant de locataires.



Budget participatif : Soyez acteur de votre résidence !

Comme chaque année, nous sollicitons vos propositions, dans le cadre d'un budget participatif de 150 000€, afin de construire, collectivement, un programme de travaux. Conformément aux choix que vous avez réalisés en matière de travaux en 2021, l'Odhac87 a mis en œuvre des travaux **d'économies d'énergie** (remplacement de radiateurs et compléments d'isolation) et **de sécurisation** (visiophonie et mise en place de spots à l'entrée des immeubles).

Nous comptons sur votre participation !

C'est donc à vous de proposer un ou plusieurs aménagements non prévus dans le cadre de l'entretien du patrimoine. Ces demandes devront relever d'un **intérêt collectif** et non pas répondre à un besoin individuel.

Faites nous part de vos suggestions de travaux en nous les adressant, avant le 23 octobre 2022

- sur notre site internet, rubrique "**contact**"
- par mail : **onvousrepond@odhac87.fr**
- par courrier, ou en les déposant directement au siège social ou dans les antennes :

Siège social - Antenne d'Isle, 05 55 05 42 42, 4 rue Robert Schuman

Antenne d'Aixe-sur-Vienne, 05 19 39 80 13, 8 rue François Mitterrand

Antenne de Panazol, 05 19 39 80 09, 13 place du commerce

Antenne de Saint-Léonard-de-Noblat, 09 70 00 88 94, centre Simone Veil, 15 rue de Beaufort

Antenne de Bellac, 05 55 68 03 97, Ferme Jolibois, 3 avenue Charles de Gaulle

Calendrier

• **Jusqu'au 23 octobre**
Consultation des locataires

• **Début décembre :**
Réunion du Conseil de concertation
locative avec
les services techniques de l'Odhac87
pour arbitrage, évaluation et
chiffrage

• **Décembre :**
Validation par le Conseil
d'administration

VOS SUGGESTIONS

Votre nom :

Votre adresse :

Vos suggestions de travaux liés aux économies d'énergie ou à la préservation de l'environnement :

.....
.....

Vos suggestions de travaux liés à l'accessibilité du bâtiment :

.....
.....

Vos suggestions de travaux liés à la sécurité du bâtiment :

.....
.....

Vos suggestions de travaux liés à l'aménagement des parties communes :

.....
.....

Autres suggestions :

.....
.....





Pour mieux répondre au quotidien à vos demandes et être plus réactif, les antennes de proximité sont à votre écoute. Elles sont ouvertes du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.



Antenne d'Aixe-sur-Vienne, 8 rue François Mitterrand

Responsable d'antenne : **Jérôme JAVERLIAT**

Chargée de gestion locative : **Andra PIERREFICHE**

Technicien de secteur : **Christian LAFOND** (c.lafond@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Jasmine MAHAMOUDOU, permanences sur RDV le jeudi après-midi de 13H30 à 16H00**

Aixe-sur-Vienne, Bosmie-l'Aiguille, Bussière-Galant, Chaillac, Châlus, Cognac-la-Forêt, Cussac, Dournazac, Flavignac, Glandon, Janaillac, Javerdat, Journac, La Meyze, Les Cars, Nexon, Nieul, Oradour-sur-Glane, Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Séreilhac, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Jouvent, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Mathieu, Saint-Maurice-les-Brousses, Saint-Priest-sous-Aixe, Saint-Victorien, Saint-Yrieix-la-Perche, Vayres.

Antenne de Saint-Léonard-de-Noblat, centre Simone Veil, 15 rue de Beaufort

Responsable d'antenne : **Stéphane COUVIDAT**

Chargée de gestion locative : **Cécile FEIX**

Technicien de secteur : **Paul ANDRIEUX** (p.andrieux@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Jasmine MAHAMOUDOU, permanences sur RDV le mercredi matin de 9H00 à 11 H30**

Ambazac, Bujaleuf, Châteauneuf-la-Forêt, Coussac-Bonneval, Eymoutiers, La-Croisille-sur-Briance, La Geneytouse, La-Jonchère-Saint-Maurice, Linards, Magnac-Bourg, Meuzac, Nedde, Peyrat-le-Château, Pierre-Bufferière, Royères, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Paul, Saint-Priest-Taurion, Sauviat-sur-Vige.

Antenne de Panazol, 13 place du commerce

Responsable d'antenne : **Olivier DUCOURTIEUX**

Responsable adjoint : **Thierry SAUVARD**

Chargée de gestion locative : **Nathalie BOILEAU**

Technicien de secteur : **Dimitri RANGER** (d.ranger@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Axéline PENAUD, permanences sur RDV le lundi matin de 9H00 à 11H30**

Aureil, Boisseuil, Eyjeaux, Feytiat, Le-Palais-sur-Vienne, Le-Vigen, Limoges, Panazol, Rilhac-Rancon, Solignac.

Antenne d'Isle, 4 rue Robert Schuman

Responsable d'antenne : **Olivier DUCOURTIEUX**

Responsable adjoint : **Thierry SAUVARD**

Chargée de gestion locative : **Djamila BELYANA**

Technicien de secteur : **Patrice VILLEJOURBERT** (p.villejoubert@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Evelyne DUPLAIX, permanences sur RDV le mardi matin de 9h00 à 11h30**

Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Isle, Peyrilhac, Saint-Gence, Verneuil-sur-Vienne, Veyrac.

Antenne de Bellac, 05 55 68 03 97, Ferme Jolibois, 3 avenue Charles de Gaulle

Responsable d'antenne : **Claire SILVA**

Chargée de gestion locative : **Coralie COIFFARD**

Technicien de secteur : **Cyrille DUFRAISSE** (c.dufraisse@odhac87.fr)

Conseillère sociale : **Axéline PENAUD, permanences sur RDV le mardi matin de 9h30 à 12h**

Arnac-la-Poste, Bellac, Bersac-sur-Rivalier, Bessines-sur-Gartempe, Blanzac, Blond, Chamborêt, Châteauponsac, Cieux, Compreignac, Laurière, Le Dorat, Lussac-les-Eglises, Magnac-Laval, Nantiat, Nouic, Oradour-Saint-Genest, Razès, Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Pardoux-le-Lac, Saint-Sornin-Leulac, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Saint-Sulpice-Laurière, Thouron, Val d'Issoire, Val d'Oire et Gartempe.

Astreintes

En dehors des heures d'ouverture et le week-end, vous pouvez laisser un message au 05 55 05 42 00.

En cas d'urgence : composez ce même numéro, vous serez en communication avec un serveur vocal. Tapez 4 et vous pourrez laisser votre message ainsi que vos coordonnées. L'Odhac87 reprendra contact avec vous le plus rapidement possible si l'urgence est avérée.

Liste des communes concernées par l'enquête :

Aixe-sur-Vienne, Ambazac, Aureil, Boisseuil, Bosmie-l'Aiguille, Chaillac-sur-Vienne, Chaptelat, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eyjeaux, Feytiat, Isle, Javerdat, Journac, Le-Palais-sur-Vienne, Le Vigen, Limoges, Nieul, Oradour-sur-Glane, Panazol, Peyrilhac, Rilhac-Rancon, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Séreilhac, Solignac, St-Brice, St-Gence, St-Jouvent, St-Martin-de-Jussac, St-Priest-sous-Aixe, St-Priest-Taurion, St-Victorien, Vayres, Verneuil-sur-Vienne, Veyrac.